

II

*Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada*

Le 14 mai 1971

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 14 mai 1971 et à son Annexe concernant un programme conjoint dans le domaine de la télédétection expérimentale à partir de satellites et d'aéronefs.

Mon Gouvernement approuve le programme proposé et accepte que, conformément à votre proposition, votre Note et son Annexe dont les versions anglaise et française font également foi, et la présente réponse constitueront entre nos deux Gouvernements un accord de coopération dans l'exécution d'un programme conjoint de télédétection expérimentale à partir de satellites et d'aéronefs, accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse pour une période de quatre ans, à moins que l'un ou l'autre des deux Gouvernements ne le dénonce avant l'expiration de cette période par préavis de six mois donné à l'autre Gouvernement, ou à moins que les deux Gouvernements le prolongent d'un commun accord.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Pour le Secrétaire d'État,*  
HERMAN POLLACK

Son Excellence Monsieur Marcel Cadieux,  
Ambassadeur du Canada